



HAL
open science

Master Français, langue étrangère

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Français, langue étrangère. 2013, Université Paris Ouest Nanterre La Défense. hceres-02040212

HAL Id: hceres-02040212

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040212>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Français, langue étrangère

de l'Université Paris Ouest Nanterre
La Défense

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Evaluation des diplômes Masters – Vague D

Académie : Versailles

Etablissement déposant : Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Français, langue étrangère

Domaine : Arts lettres et langues

Demande n° S3MA140007369

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger:

Doubles diplômes franco-britanniques master FLE/PGCD avec quatre universités britanniques: Birmingham, Glasgow, Cumbria et Portsmouth.

Présentation de la mention

La mention *Français, langue étrangère* de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense a pour objectif l'insertion professionnelle pérenne des étudiants dans le domaine de l'enseignement du français langue seconde, en France et à l'étranger. Un tronc commun généraliste en M1 se divise en M2 en deux spécialités, *Français, langue d'intégration et d'entreprise* (FLIE) et *Français, langue étrangère à l'international* (FLEI, avec deux parcours), leurs objectifs complémentaires étant les qualifications professionnelles pour un poste à temps plein de professeur de langues dans toute école secondaire anglaise, la qualification de responsable pédagogique dans des organismes labellisés FLI et le parcours recherche pour des étudiants étrangers et pour la poursuite en doctorat. Les flux sont satisfaisants (56 étudiants de M2), et concernent surtout les titulaires d'une licence LEA, avec un taux faible, mais stable de poursuite en doctorat (un étudiant par an en moyenne). Les liens avec la recherche sont absents du dossier. L'effort d'accompagnement et de suivi des étudiants conduit à un taux de réussite de plus de 90 % en M1 et en M2 et à une excellente insertion professionnelle (80 %).

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Par son projet pédagogique, la mention représente une offre complète dans le domaine appliqué du Français Langue Étrangère. Elle doit sa valeur ajoutée à l'investissement des responsables, dans leur suivi des étudiants, ce que reflète un dossier bien organisé et relativement clair.

Le positionnement n'est pas clairement distinctif pour la mention, malgré l'originalité de la spécialité FLEI. Le projet pédagogique ne montre pas d'innovations pédagogiques majeures. Le lien avec la recherche, importante dans ce domaine, apparaît faible.

Formation d'attractivité surtout parisienne, elle bénéficie de flux notables (56 en M2), d'un taux de réussite à plus de 90 % et d'une insertion professionnelle de près de 80 % pour la spécialité FLEI. Toutefois, les données sont parfois lacunaires pour la spécialité FLIE qui se contente parfois de renvoyer à l'autre spécialité.

Le pilotage de la mention s'appuie sur une commission d'orientation. Cependant, l'articulation des deux spécialités semble insuffisante. En outre, l'organisation de la mention n'est pas claire sur certains points (préprofessionnalisation, stage, compétences didactiques générales, visées scientifiques).

L'évaluation par les étudiants, l'auto-évaluation et les recommandations de l'AERES sont prises en compte et font l'objet d'analyses pertinentes.

- Points forts :

- Pertinence sociale et adaptation au marché de l'emploi.
- Recueil et analyses pertinents des évaluations des étudiants.
- Expérience internationale des équipes pédagogiques.

- Points faibles :

- Liens avec la recherche absents, ne facilitant pas l'intégration d'un parcours recherche ultérieur pour tous les étudiants.
- Absence d'innovation pédagogique majeure ; enseignements de didactique proprement dite (planification de cours, gestion de classe, pratique auto-réflexive) peu présents.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de réfléchir :

- A l'articulation des spécialités.
- Au renforcement de la dimension de recherche.
- Au renforcement des apports en didactique.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : A

Evaluation par spécialité

Français, langue étrangère à l'international

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés):/

Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

Etablissement(s) en co-habilitation(s): /

Délocalisation(s): /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

Doubles diplômes franco-britanniques master FLE/PGCD avec quatre universités britanniques: Birmingham, Glasgow, Cumbria et Portsmouth.

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Français, Langue étrangère à l'international* vise à former principalement des praticiens de la didactique du français à l'étranger. Elle bénéficie d'un lien avec des partenaires britanniques offrant le PGCE anglais (sorte de CAPES), avec un apport théorique de linguistique classique et se divise en parcours appliqué (pour les Français sortant de LEA anglais) et parcours recherche (pour les étudiants étrangers en perfectionnement disciplinaire). Composée d'une équipe internationale d'enseignants, la formation, comprend un stage de 24 semaines et la réalisation d'un mémoire.

- Appréciation :

Le recrutement est relativement bon (27 en M2 en 2012-2013) et le niveau de réussite académique (plus de 90%) et d'insertion professionnelle (80 %) est excellent. Le pilotage est sérieux. La spécialité offre un excellent exemple des synergies qui peuvent se développer pour la formation et l'employabilité des étudiants quand des rapports effectifs sont développés avec l'étranger. La formation n'inclut pas suffisamment d'éléments didactiques. Si l'anglais est promu dans la formation, les TICE y semblent peu présentes. La préparation à la recherche semble lacunaire.

- Points forts :

- Excellente insertion professionnelle.
- Cohérence des dispositifs de formation.
- Pilotage cohérent.

- Points faibles :

- Liens avec la recherche insuffisants.
- Dimensions didactiques lacunaires.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait :

- D'inclure une dimension plus proprement didactique dans la maquette.
- D'affirmer les liens avec la recherche.
- De développer les passerelles entre parcours professionnel et parcours recherche.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A+
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A

Français, langue d'intégration et d'entreprise

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés):

Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

Etablissement(s) en co-habilitation(s): /

Délocalisation(s): /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger: /

- Présentation de la spécialité :

Créée en 2012 suite à la fusion des parcours FLI (*Français Langue d'Intégration*) et ELAN (*Entreprises et Langues*), la spécialité a pour objectif de former à l'enseignement du français et à l'alphabétisation des primo-arrivants. L'orientation est spécifiquement professionnelle, comme en attestent la formation flexible (regroupement d'emplois du temps par exemple, formation continue, par alternance, même s'il n'existe pas de formation à distance), l'intervention de professionnels dans l'enseignement et les stages chez des employeurs potentiels (un minimum de deux mois).

- Appréciation :

La spécialité est bien reconstruite à partir des parcours précédents. La formation semble pertinente et est appréciée des étudiants selon l'enquête menée en interne. La description du programme, de ses étudiants et des dispositifs de suivi des étudiants (stages, mémoire) est peu détaillée. La dimension recherche appliquée ou théorique est peu présente.

- Points forts :

- Employabilité bonne selon les projections d'emploi.
- Satisfaction des étudiants.

- Points faibles :

- Passerelles avec la recherche insuffisantes.
- Développer les partenariats nationaux professionnels.

Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable d'afficher les liens avec la recherche et leur bénéfice pour les apprenants.

Il y aurait lieu de développer des partenariats professionnels plus étroits.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



Observations de l'établissement

Responsable de la formation :

NOM Prénom | FLAMENT-BOISTRANCOURT, Danièle

Email | dflament@u-paris10.fr

N.B. 2 attachés ci-joint :

- PGCE_Prépa PGCE_Fiche de poste

- Contribution to the Master Mention FLE by UoC

I/ Observations relatives à la MENTION

I/ Observations portant sur la rubrique « SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION »

**Appréciation
 globale**

La *Présentation* de la Mention que l'évaluation de l'AERES propose en prologue de sa *Synthèse de l'évaluation* rend compte globalement, à nos yeux, des objectifs du Master FLE de Nanterre (à certaines inexactitudes et paradoxes près traversant l'évaluation ; voir ci-dessous le *Nota Bene*), effort de lecture dont on s'explique mal alors qu'il ait été suspendu sur les deux points (à nos yeux essentiels et essentiellement établis dans notre dossier), résumés aux *Points faibles* du rapport d'évaluation, qu'il y aurait au vu du dossier

(a) absence de formation et d'innovation pédagogique
 et (b) rupture entre formation et recherche.

Cette critique, radicale, est peu compatible avec les résultats obtenus par notre Master et reconnus par l'évaluation de l'AERES : 85 % de taux d'insertion professionnelle en sortie de diplôme et (nous citons) "[...] un taux faible mais stable de poursuite en doctorat", et rappellerons-nous une très bonne insertion professionnelle de nos Docteurs sur des postes MC ou équivalents. Au regard de la critique la notation globale accordée à notre formation paraît dès lors indulgente : B pour *Projet pédagogique* ; A pour *Positionnement* de la mention ; A pour *Insertion professionnelle*, A pour *Pilotage de la Mention*.

Il nous semble que ce défaut de lecture est en grande partie imputable à l'aspect morcelé du questionnaire de l'AERES qui ne facilite vraiment ni une écriture qui rende manifeste la cohérence de la demande, ni la lecture de cette cohérence. Mais il nous semble qu'il s'ensuit aussi d'un besoin de clarification, non construit dans le rapport d'évaluation, de ce que doit être la juste balance entre formation, recherche et formation à la recherche, non pas *in abstracto*, mais relativement à des objectifs d'insertion professionnelle précis. Nous répondrons à ces deux critiques, d'une part au plan du cadrage général de ce que doivent être selon nous les objectifs, les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre et les résultats attendus d'une formation universitaire dans le secteur FLE (ci-dessous à la rubrique *Points faibles*), d'autre part de façon factuelle détaillée dans les paragraphes relatifs à chaque

spécialité.

N.B. Inexactitudes et paradoxes :

1. ERREURS

1.1. Sigles : la spécialité FLINT (Français Langue à l'INTERNational) est constamment reprise dans l'évaluation par FLEI (« français langue étrangère à l'international ») et jamais FLINT comme indiqué dans le dossier remis. Le choix de FLINT était délibéré chez les rédacteurs du dossier remis : faire référence au français, non pas pris isolément, mais dans le concert d'autres langues étrangères, l'employabilité d'un étudiant de la spécialité FLINT hors de France étant lié à sa maîtrise d'au moins 2 LVE et pas exclusivement à sa capacité à enseigner le français comme langue étrangère hors de France.

1.2. Termes utilisés

« Français Langue Seconde » *vs* « Français Langue Etrangère »

La « Présentation de la Mention » fait référence exclusivement au « domaine de l'enseignement du Français langue seconde », terme qui, à l'exception de titres d'ouvrages dans des bibliographies où « français langue étrangère » et « français langue seconde » sont associés, n'est pas utilisé dans le rapport remis, les deux problématiques étant distinctes.

1.3. Chiffres erronés

1.3.1. Présentation de la Mention : LEA *vs* Anglais + LEA

Il est dit dans la « Présentation de la Mention » que « les flux concernent surtout les titulaires d'une licence de LEA », en référence sans doute au diagramme figurant sous l'onglet « filières de recrutement des étudiants », alors que ce qui est dit dans le rapport remis et dans ce diagramme c'est que le flux majoritaire (62,50%) concerne des étudiants d'anglais et de LEA, ce qui signifie d'anglais LLCE et d'anglais LEA. Nous sommes d'ailleurs en mesure de préciser que ce sont les étudiants d'anglais LLCE (75%) qui sont majoritaires par rapport aux étudiants de LEA (25%)

1.3.2. Synthèse de l'évaluation : « Formation d'attractivité surtout parisienne »

(Voir « Synthèse de l'évaluation », « appréciation globale »)

Les chiffres que donne le rapport remis sous l'onglet « origine géographique des étudiants » font apparaître que 25% des étudiants viennent de province, lointaine (Nice, Montpellier) ou proche (Reims, Lille). Ce chiffre est hautement significatif pour une formation qui ne s'effectue qu'en présentiel et dont l'attractivité ne saurait donc être selon nous qualifiée de « surtout parisienne ». Quant à l'origine des étudiants en région parisienne même, le même diagramme montre que 16% des étudiants viennent de licences ou de masters nanterrois, 51% de toute l'Ile de France (hors Nanterre) y compris d'universités du centre de Paris (Paris 3, Paris 4, Paris 5, Paris 7) qui offrent toutes une formation de Master FLE, autre preuve de l'attractivité de la formation nanterroise.

1.3.3. Synthèse de l'évaluation : « Insertion professionnelle pour la spécialité FLEI »

(Voir « Synthèse de l'évaluation », « appréciation globale »)

Il est fait état dans l'évaluation « d'une insertion professionnelle de près de 80% pour la spécialité FLEI » avec l'indication de « données parfois lacunaires ».

Le sigle FLEI n'existe pas dans le rapport remis (voir *supra*) et semble en fait viser la spécialité FLIE pour laquelle, tant sous l'onglet « Projet pédagogique » (voir « Parcours FLIE, création 2012, fusion des parcours FLI et Elan ») que sous l'onglet « Taux d'insertion professionnelle », AUCUN chiffre n'est jamais donné pour la

bonne raison que ce parcours est récent et qu'une seule promotion a été diplômée. Les chiffres sur lesquels nous nous appuyons sont prospectifs et renvoient à l'analyse faite par la direction ministérielle de la DAIC (voir mickaël.magand@immigration-integration.gouv.fr) d'un bassin d'emploi de 40 emplois à plein temps pendant 5 ans en région parisienne à partager entre les diplômés des universités de Cergy et de Nanterre. Ces deux universités s'étant entendues pour limiter leur flux de M2 FLIE à 20 étudiants dans chaque université, l'employabilité des diplômés devrait donc être de 100% et non de 80, sous réserve d'une validation des projections de la DAIC.

1.4. Absences ou insuffisances

1.4.1. Présentation de la Mention : « les liens avec la recherche sont absents du dossier »

Or ceux-ci sont longuement développés (17pp) sous l'onglet « Les orientations scientifiques et professionnelles de la formation » sous le titre « Recherche du Master mention FLE de Nanterre » et déclinés en deux points :

1) Partenariats internationaux

2) Adossement local à la recherche nanterroise

1.4.2. Synthèse de l'évaluation : « Articulation des deux spécialités insuffisantes »

(Voir « Synthèse de l'évaluation », « appréciation globale »)

Il n'y a pas lieu de parler « d'articulation insuffisante » à propos de ces deux spécialités, car elles sont disjointes et n'ont aucun rapport entre elles (voir à ce sujet les réponses que nous apportons dans le document « Observations relatives au rapport d'évaluation »)

1.4.3. Synthèse de l'évaluation : « Préprofessionnalisation, stage »

Ces points sont indiqués comme peu clairs dans « Synthèse de l'évaluation », « appréciation globale ». Ils sont pourtant longuement documentés sous l'onglet « les dispositifs d'acquisition des compétences préprofessionnelles à travers notamment les stages ».

1.4.4. Synthèse de l'évaluation : « Absence d'innovation pédagogique »

(Voir « Synthèse de l'évaluation », « appréciation globale » + « points faibles »)

Cet aspect est pris en compte par les partenaires britanniques PGCE de Nanterre dans le cadre de l'année de M2 des étudiants FLINT au Royaume-Uni (voir sous l'onglet « les dispositifs d'acquisition des compétences préprofessionnelles » où l'année de M2 en Angleterre est détaillée). Une réponse précise, que nous intégrons dans le document « Observations relatives au rapport d'évaluation » est faite sur ce point par M. C. Christie, directeur du programme PGCE de Cumbria-Londres.

1.4.5 Spécialité FLINT : « Pas suffisamment d'éléments didactiques », « Tice peu présents »

(Voir « Spécialité FLINT », « Appréciation »)

Comme indiqué au point ci-dessus et longuement repris dans le document « Observations relatives au rapport d'évaluation », ces éléments sont pris en charge par nos collègues anglais au cours de l'année dans leur université (voir en attaché au document « observations » les descriptifs des guides des études de nos partenaires).

En ce qui concerne les Tice, dans toutes les écoles où nos étudiants sont en stage (24 semaines, voir l'onglet « les dispositifs d'acquisition des compétences préprofessionnelles » du rapport), les classes sont équipées de tableaux blancs interactifs à la méthodologie desquels les étudiants de Nanterre sont donc formés.

1.4.6. Spécialité FLIE : « Description du programme ..., des stages... peu détaillées »

Ces rubriques ont été longuement renseignées sous les onglets « l'organisation des enseignements » et « les dispositifs d'acquisition des compétences

préprofessionnelle » (voir point « Master 2 Parcours FLIE »)

1.4.7. Spécialité FLIE : « développer les partenariaux nationaux professionnels »

Ceux-ci existent, sont de différentes natures, à différents niveaux et ont été renseignés sous les onglets adéquats.

Encadrement enseignement :

- embauche d'un enseignant MAST spécialiste du champ pour encadrer le parcours FLIE : Mme Vicher, experte auprès de la DAIC à qui succèdera à la rentrée 2013 une chargée de mission dans une OPCA également experte auprès de la DAIC, Mme Ors, Fonds d'Assurance Formation du Travail Temporaire (www.faf.tt)

- interventions pour des conférences de nombre de professionnels du FLIE (Mairie de Paris, centres de formation pour migrants, OPCA ...), voir sous l'onglet « Pilotage de la formation »

Public Etudiants

Ceux-ci sont les premiers professionnels concernés qui viennent s'inscrire à Nanterre pour obtenir un Master FLIE de façon à ce que l'organisme de formation qui les emploie puisse obtenir la labellisation mise en place par les décrets du 11 octobre 2011 qui leur permettra d'obtenir des financements de l'état (voir sous l'onglet « projet pédagogique » au point 2.1.3 sous le paragraphe « Parcours FLIE (création 2012 – fusion des parcours FLI et ELAN »).

Ces étudiants professionnels viennent d'organismes de formation pour migrants de la région parisienne et de province et dans certains cas sur la base de contrats OPCA de formation continue. Nous sommes même en mesure de préciser que, sur les 26 étudiants de la promotion de M2 FLIE 2012-2013, 7 d'entre eux, *i.e* 27% venaient comme salariés ou bénévoles (en vue d'une embauche dans leur organisme grâce à la labellisation de celui-ci par l'état) des organismes de formation parisiens et de province suivants : Instep Léo Lagrange d'Ile de France, ASL de Rambouillet, Greta 77 de Combs-la-Ville, Associations loi 1901 Adage (Paris 18^e), Les Acacias (Nanterre), Alire (Blois).

Partenaire institutionnel ministériel : La DAIC

Partenaires institutionnels universitaires

Les 4 autres universités françaises qui délivrent des Masters FLI (Cergy, Nanterre, Lorraine (Nancy), Strasbourg et Pau) se réunissent régulièrement à Paris pour oeuvrer en concertation tant au plan pédagogique que professionnel.

Organismes professionnels de formation pour migrants partenaires

Ceux-ci font naturellement d'eux-mêmes la démarche de venir à Nanterre, qui n'a donc pas à entreprendre de « développer des partenariats professionnels » à ce niveau, puisque le processus de labellisation mis en place par les décrets du 11 octobre 2011 (voir supra à « public étudiants ») implique l'obtention par les salariés de ces organismes de formation d'un diplôme universitaire de Master 2 FLI.

2. ELEMENTS PARADOXAUX

2.1. Synthèse de l'évaluation : Insertion professionnelle des diplômés de la spécialité FLIE

Il est fait état dans la « synthèse de l'évaluation », «appréciation globale » : « d'une insertion professionnelle de 80% » avec « des données lacunaires ». Or, comme nous l'expliquons *supra* au point 1.3.3. de la rubrique « chiffres », nos données pour cette spécialité ne sont pas « lacunaires », mais de l'ordre de la prospective (les estimations de la DAIC), la spécialisation FLIE venant de démarrer. En conséquence, il ne saurait être fait mention d'une « insertion professionnelle de près de 80% pour la spécialité FLEI » (qui nous semble en fait viser FLIE, le sigle FLEI n'existant pas

	<p>dans le dossier remis, voir <i>supra</i> à « Sigles »). Il ne saurait non plus sans quelque paradoxe être fait référence comme point fort à « une employabilité bonne selon les projections d'emploi ».</p> <p>2.2. Spécialité FLINT, points forts, points faibles Nous nous étonnons que des « dispositifs de formation » et un « pilotage » « cohérents », couplés de surcroît à une « excellente insertion professionnelle » puissent aller de pair avec des « liens insuffisants avec la recherche » et « des dimensions didactiques lacunaires ». Les employeurs seraient-il donc de peu de discernement pour employer de jeunes diplômés dont la formation n'est pas satisfaisante ?</p> <p>2.3. Spécialité FLIE, points faibles « Passerelles avec la recherche insuffisantes » Cette appréciation n'est pas en adéquation avec la nature de cette spécialité qui est exclusivement d'ordre professionnel comme nous l'expliquons dans le dossier soumis (voir à ce sujet les réponses détaillées fournies dans le document « Observations relatives au rapport d'évaluation ») Rappelons si besoin que les contrats OPCA ou Greta (3 sur les 7 étudiants professionnels du M2 FLI 2012-2013) impliquent des droits universitaires élevés, respectivement 6500€ et 2000€, et que Nanterre ne saurait donc avoir été choisie par ces organismes si la formation FLIE qui y est délivrée n'était pas satisfaisante et conforme au cahier des charges de la DAIC auquel sont contractuellement tenus ces organismes.</p>
<p>Points forts</p>	<p>Comme nous le disions ci-dessus, la <i>Présentation de la Mention</i> faite par l'évaluation de l'AERES rend globalement compte de nos objectifs, et nous lui sommes particulièrement gré d'avoir souligné comme deux de nos <i>Points forts</i> (nous citons) : "Pertinence sociale et adaptation au marché de l'emploi", qui caractérise pour nous le sérieux et l'excellence d'une formation universitaire FLE aujourd'hui et "L'expérience internationale des équipes pédagogiques" qui atteste que ce sérieux et cette qualité sont reconnus.</p>
<p>Points faibles</p>	<p>Le rapporteur de l'AERES émet deux critiques, récurrentes et associées, sur les liens à la recherche et sur la faiblesse de la formation pédagogique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dans la 1^{ère} rubrique du rapport d'évaluation <i>Présentation de la Mention : Synthèse de l'évaluation : points faibles</i> <ul style="list-style-type: none"> (a) "les liens avec la recherche sont absents du dossier" et (b) "Absence d'innovation pédagogique majeure ; enseignements de didactique proprement dite (planification de cours, gestion de classe, pratique auto-réflexive) peu présents". - repris à propos de la spécialité FLINT (et non FLEI comme il est dit dans le rapport) dans <i>Evaluation par spécialité : Français langue étrangère à l'international : Points faibles</i> <ul style="list-style-type: none"> (a) "Liens avec la recherche insuffisants" (b) "Dimensions didactiques lacunaires" - repris partiellement à propos de la spécialité FLIE dans <i>Evaluation par spécialité : Français langue d'intégration et d'entreprise : Points faibles</i> <ul style="list-style-type: none"> (a) "Passerelles avec la recherche insuffisantes"

Il nous semblait avoir anticipé substantiellement ces critiques par un cadrage des objectifs visés et des moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. Sans doute le dossier fourni à l'AERES était trop fragmenté dans les divers onglets, trop dispersés dans les rubriques pour en donner à voir directement la cohérence ; on la restitue brièvement ci-dessous, avec renvoi au dossier AERES pour chacun des points concernés :

Remarques préalables à propos de l'étiquette "FLE" :

1) s'il va de soi que les pratiques d'enseignement (des langues notamment) et les pratiques corollaires d'apprentissage constituent un riche vivier de recherches scientifiques diverses et variées, le champ du FLE ni n'est, par un quelconque droit d'exclusivité, la propriété d'une corporation scientifique particulière ou d'une option théorique particulière, ni n'est un champ homogène, ni un champ unifié : c'est avant tout le lieu de pratiques sociales d'enseignement et d'apprentissage du français et plus généralement des langues, dans des contextes politiques, sociaux et économiques très divers, à l'intérieur de cadres nationaux non moins divers, parcourus par des acteurs sociaux aux motivations et aux intérêts très divers. Relativement à cette situation d'hétérogénéité, les responsables de la formation FLE de Nanterre n'entendent pas prendre le risque d'affaiblir la capacité d'emploi des diplômés du Master pour avoir voulu définir *in abstracto* un rapport enseignement-recherche qui ne se défendrait que dans une logique de reproduction interne de la formation. C'est en tout cas l'interprétation qu'ils entendent donner à la partition institutionnelle entre Masters dits Recherche et Masters dits Pro.

2) il va non moins de soi que la recherche scientifique "en FLE" n'est unifiée :

- ni par la praxis des chercheurs universitaires du champ : en témoignent, notamment, les querelles universitaires entre tenants de la recherche en didactique des langues et tenants de l'acquisitionnisme (voir l'analyse de la séparation de ces deux champs dans Coste, Daniel, 1994 : "Vingt ans dans l'évolution de la didactique des langues (1968-1988)", Paris, Crédif-Didier-Hatier, col. LAL) ; en témoignent aussi la multiplicité des objets et des problématiques de recherche construits, hors des problématiques précédentes mais tout autant fondées empiriquement sur la multitude des situations d'enseignement/apprentissage des langues, par des linguistes (problématiques elles-mêmes multiples tant au plan des objets empiriques que théoriques construits), par des analystes littéraires et comparatistes (problématiques non moins variées), par des historiens et par des sociologues (problématiques non moins diverses), par des théoriciens de la pédagogie et des sciences de l'éducation, de la politique linguistique, des nouvelles technologies, *etc*, *etc*.

- ni par les pratiques institutionnelles : il n'y a par exemple pas de section CNU FLE ; quant au rattachement institutionnel des quelques 65 formations FLE de France, il est des plus variables d'une université à l'autre (qui en formation autonome, qui en formation intégrée à Sciences du langage, ou qui à Sciences de l'éducation, ou à Langues, ou à Lettres, ou à InfoCom, ou à *etc*).

Alors, sauf à croire que par sa seule vertu nominale l'étiquette "FLE" justifierait une filière FLE en elle-même et pour elle-même, des points (1) et (2) ci-dessus s'ensuit que la terminologie-critique de "lien" ou "passerelle", de "Recherche et Formation", d' "innovation pédagogique", de "contenus didactiques" et de "en FLE", mise en œuvre

par le rapport d'évaluation de l'AERES, ne peut pas légitimement être posée comme prémisses mais comme réponse située à la juste question de savoir :

- (a) quels sont les objectifs visés par une filière labellisée FLE pour ses étudiants en sortie de formation,
- (b) si ces objectifs sont réalistes par rapport au contexte social et économique,
- (c) quels sont les moyens de formation qui permettent d'atteindre ces objectifs-là,
- (d) quelle en est la preuve par l'examen des résultats mesurablement obtenus.

Notre offre LMD3 est, comme nos offres précédentes LMD1 et LMD2, située par rapport à l'analyse continue de l'évolution des marchés du FLE : cette dimension de veille technologique, fondée sur notre objectif premier d'insertion professionnelle de nos étudiants, est constitutive de la réflexion de l'équipe FLE depuis la création de la filière en 1985. Tant la structure en Y du Master FLE (M1 = tronc commun de formation ; M2 = parcours de spécialisation), que le nombre de Parcours (3 Parcours), que la caractérisation de chacun des Parcours (2 Parcours de formation professionnelle d'enseignants, qualifiés "Parcours Pro", les Parcours FLIE et FLINT-PGCD, et 1 Parcours de formation professionnelle de chercheurs, qualifié "Parcours Recherche", le Parcours FLINT-Recherche), s'ensuivent des objectifs définis et de l'analyse socio-économique qui les sous-tend, ainsi que des moyens à mettre en oeuvre pour atteindre l'objectif. Avec des résultats – mesurables et donnés à voir comme tels dans le dossier fourni à l'AERES.

Objectifs – Marchés du FLE – Moyens de formation – Résultats

1) Objectifs visés par la formation FLE de Nanterre :

- objectif éthique : l'insertion professionnelle qualifiée, dûment rémunérée, pérenne et évolutive en sortie des entrants M1 ou M2 au diplôme de Master FLE 2 (le niveau 2 étant devenu de fait par le processus de Bologne le niveau de sortie), soit directement en sortie de Master 2 (Parcours Pro), soit différée en sortie de Doctorat (Parcours Recherche).

- premier objectif pratique : former et qualifier professionnellement des enseignants de français langue étrangère, ce qui présuppose que le marché économique sur lequel ils ont été qualifiés existe vraiment et que les compétences acquises, donc les contenus d'enseignement proposés (tant d'ordre méthodologique, que technique, que théorique) soient en adéquation avec les besoins.

- second objectif pratique : former et qualifier professionnellement des chercheurs dans les domaines de compétence des enseignants-chercheurs de l'équipe de formation FLE de Nanterre. Là encore, le flux des étudiants de Master FLE 2 Recherche doit être en rapport avec l'offre, essentiellement le recrutement universitaire sur des postes MCF ou leurs équivalents à l'international, en sortie de thèse, c'est-à-dire un flux réel, pour une offre réelle mais faible.

2) Marchés du FLE : bilan socio-économique des marchés du FLE à la date actuelle :

- des marchés morts. Les marchés classiques, qui justifiaient la création de la Maîtrise professionnelle FLE il y a presque 30 ans, sont sur-saturés par la production en masse de diplômés FLE (Ecoles de langues, réseau des Instituts et des Alliances

françaises) ou inaccessibles aux diplômés FLE (l'Education nationale satisfait en interne ses gros besoins en FLE sur la base de l'obtention du Professorat des écoles, du CAPES ou de l'Agrégation et ne reconnaît pas le Master national FLE ; un titulaire du seul diplôme FLE ne peut pas espérer plus que des contrats à durée déterminée). Conséquence : chômage, précarité, salaires dérisoires pour une qualification bac+5 (le salaire horaire dans les écoles privées de langue a encore baissé depuis le LMD2 : à l'époque, taux horaire moyen entre 10 et 15 € ; aujourd'hui, entre 7 et 12 €, c'est-à-dire des salaires d'emplois non qualifiés), d'où les tentatives de reconversion (difficile parce que tardive) des titulaires de diplômes FLE classiques.

- des marchés potentiels. En France, principalement deux selon notre analyse. D'une part, le segment de marché des besoins de formation en langues des cadres des grandes entreprises, qui réclament des cadres formateurs et formateurs de formateurs à forte compétences en TICE, en e-learning, en Droit, en gestion du personnel ; mais ce marché n'a pas tenu ses promesses, en particulier parce que les grandes entreprises tendent à fermer leur département formation et à faire sous-traiter les besoins par des écoles de langues privées, et tendent à préférer les compétences délivrées dans les Masters de Gestion et de DRH. D'autre part, le secteur de la formation des migrants au français. Bien qu'il s'agisse d'un marché social aux besoins immenses, il n'a que peu de relais économiques en dehors de la manne publique : les écoles privées de langues n'y investissent pas, seul le milieu associatif s'en occupe et la production en masse de diplômés FLE a rendu la situation de l'emploi catastrophique sur ce marché : 1 titulaire pour 20 bénévoles en moyenne. La formation FLE de Nanterre n'avait jamais cru bon de devoir participer à cette précarisation des diplômés FLE et elle n'aurait pas créé le Parcours FLIE en 2012 si un fait nouveau n'était intervenu pendant le LMD2 : les décrets du 11 octobre 2011 (voir *infra Observation relatives à la Spécialité FLIE*) portant création d'un label national de français langue d'intégration à l'usage des apprenants migrants du français (les travailleurs et leur famille), des prestataires de formation (presqu'exclusivement le milieu associatif) et des formateurs de formateurs (principalement les filières universitaires FLE) ; ces décrets changent la donne de l'emploi.

- des marchés actifs. Ils sont à chercher aujourd'hui hors des frontières nationales, dans les pays dont le système éducatif (public et/ou privé) a un réel besoin de professeurs de français et n'oppose pas de barrières à l'intégration institutionnelle des non nationaux, donc là où le français peut conserver une position forte de LV1 ou LV2 face à la *lingua franca* anglaise, autrement dit d'abord les pays de l'UE où l'anglais est la langue des natifs, et où le français n'est fortement concurrencé que par l'espagnol : bref *Channel Crossing*. L'ouverture à ces marchés présuppose que les moyens de formation mis en œuvre prennent la mesure de leurs particularités, qu'en particulier ces moyens soient définis sur la base d'une claire analyse des structures, des pratiques institutionnelles et des diplomations qui contrôlent l'emploi des professeurs de français dans les systèmes éducatifs nationaux concernés.

Réponse en continu de la formation FLE de Nanterre à la situation évolutive des marchés du FLE :

- fermer les Parcours qui ne débouchent plus que sur les marchés saturés et supprimer les enseignements de didactique et d'acquisition classiques dédiés à ces Parcours. Ex : fermeture du Parcours FLE classique Diffusion du français en 2011.

- innover pédagogiquement sur les marchés potentiels, mais fermer les Parcours qui ne tiennent pas leurs promesses sans attendre d'avoir accru le flot des chômeurs. Ex : ouverture en 2005 du Parcours ELAN, unique en France ; fermeture de ce même Parcours en cours de LMD2 au vu du flux très faible d'emplois qu'il engendrait avec restructuration des seuls enseignements pertinents dans le Parcours FLIE ; ouverture du Parcours FLIE dont le bilan ne peut pas encore être dressé - 1 seule promotion Master 2 FLIE, 2012, sortie à la date d'aujourd'hui -, mais qui sera fermé s'il ne tient pas ses promesses en termes d'emploi.

- ouvrir la formation à la coopération internationale, par des partenariats avec les formations universitaires les plus performantes du secteur concerné. Ex : partenariats M2 FLE et PGCE/PGDE britanniques : avec l'Université de Cumbria (site de Londres, ancien Saint Martin College of languages, université pilote en matière de pédagogie innovante) ; avec l'Université de Glasgow (dont le PGCE leader, PR. Brian Templeton a été chargé par le Gouvernement écossais de mettre en place pour toute l'Ecosse le "Curriculum of Excellence") ; avec l'Université de Birmingham (dont l'orientation Recherche du PGDipEd fait l'objet d'une distinction particulière par l'OFSTED) ; avec l'Université de Portsmouth qui contrôle l'emploi des professeurs de langues sur le Sud de l'Angleterre. Autre ex : partenariat Recherche avec l'Université de Louvain-Leuven en Belgique néerlandophone, avec, entre autres résultats 3 thèses soutenues ayant débouché sur des postes de MC et leur équivalent belge depuis 2009.

- améliorer en continu l'adéquation des contenus de formation aux marchés de l'emploi actifs en synergie avec les universités étrangères partenaires et les autres acteurs locaux. Ex : préparation au concours d'entrée du PGCE/PGCD (voir ci-joint en Annexe PGCE_Prépa_Fiche de poste). Autre ex : création d'enseignements spécifiques FLIE .

3) Moyens mis en œuvre pour atteindre ces objectifs : adéquation de la formation aux besoins du marché social et du marché économique visé :

► une structure de Master FLE en Y avec :

- un M1 tronc commun destiné à un public d'étudiants issus de formations initiales variées, dont il faut homogénéiser et fonder les connaissances spécifiques aux professions du FLE. A ce niveau de formation, et étant donné les objectifs à atteindre - l'emploi de professeurs de français au Royaume Uni -, ce serait faire un contresens que de vouloir former les étudiants du M1 à la recherche scientifique, dans quelque domaine que ce soit. Par contre, à ce niveau, et étant donné les compétences de chercheur des formateurs FLE, il est essentiel de fonder théoriquement et méthodologiquement les contenus d'enseignement. Le M1 délivre en conséquence une formation fondamentale – théorique, méthodologique et technique - en méthodologie de l'enseignement, en connaissance des systèmes éducatifs, en linguistique, en littérature française et comparée. Ce tronc commun de formation intègre une préparation au concours d'entrée du programme FLE-PGCD du M2, préparation d'année en année plus pointue, réalisée en synergie avec nos partenaires britanniques, qui explique le taux de réussite spectaculaire des étudiants de Nanterre à ce concours. Il s'agit d'une formation strictement universitaire, délivrée par des spécialistes des domaines considérés (enseignants-chercheurs de Nanterre et

professionnels extérieurs) qui prépare la spécialisation professionnelle au M2. N'ont pas leur place en cette première année de fondation : les TICE, la planification de cours, la gestion de classe, les pratiques auto-réflexives, qui font l'objet d'enseignements intensifs, ciblés, et innovants quand de besoin, et corrélés aux stages professionnels dans les Parcours de spécialisation FLIE, FLINT>PGCD et FLINT>Recherche du M2.

- Deux Spécialités de M2 strictement disjointes car elles visent deux marchés strictement disjointes avec des spécificités qui ne se recouvrent pas : l'une (FLIE) le marché français du français pour migrants hors Education nationale ; l'autre (FLINT) le marché de l'enseignement secondaire du français dans le système scolaire britannique (Parcours FLINT>PGCD) et la formation des chercheurs (Parcours FLINT>Recherche). Pour cause, aucun pont n'est sollicité par les étudiants de part et d'autre, ni aucune articulation entre les deux Spécialités n'est souhaitée par les responsables du Master FLE. Ce ne sont pas les mêmes populations étudiantes, elles n'ont tout simplement pas les mêmes projets professionnels : la première est constituée presque exclusivement de professionnels de la formation en français pour les migrants, qui sont en formation continue, le plus souvent subventionnée comme telle ; la deuxième est constituée presque exclusivement d'étudiants en formation initiale, le plus souvent après une première expérience d'enseignant à l'étranger comme assistant de langues ou comme lecteur. Ces derniers peuvent être directement intéressés à s'inscrire après le M2 FLE-PGCD dans un Master Recherche britannique ou un Doctorat britannique ou français. Les premiers ne viennent pas pour une formation "recherche" en quel sens que ce soit de ce vocable mais pour une qualification technique FLI définie par un cahier des charges précis au terme d'un contrat entre l'organisme payeur de la formation (qui peut être leur employeur ou une OPCA) et l'Université de Nanterre, et ce en conformité avec le contrat passé entre l'Université de Nanterre et la DAIC qui a charge de contrôler au plan national la mise en place et la qualité du label FLI.

- ▶ Moyens du Parcours FLIE (formation continue des professionnels de l'enseignement du français et de l'alphabétisation pour les migrants) : aux motifs susdits, strictement disjointes de la recherche : contenus de formation strictement dédiés, assurés et encadrés par des professionnels reconnus du champ de l'apprentissage et de l'alphabétisation pour les migrants. En lien direct avec les professionnels du domaine (contrats avec les employeurs, avec les OPCA) et les pouvoirs publics (contrat avec la DAIC). (Voir *infra* notre réponse à *Observations relatives à la Spécialité FLIE.*)

- ▶ Moyens du Parcours FLINT>Parcours PGCD (programme de formation initiale de professeurs de français et de langues étrangères dans le système éducatif britannique) : 1) En M1 : au premier semestre, préparation spécifique au concours d'entrée dans ce programme ; 2) En M1 aussi, enseignements fondamentaux disciplinaires et méthodologiques. 3) En M2 (qui se déroule en Grande Bretagne au sein d'un PGCE/PGDE partenaire), enseignements complets, pointus et très exigeants à la pédagogie (qui valent du reste au PGCE d'être fortement valué non seulement en Grande-Bretagne mais dans tous les pays du Commonwealth et dans beaucoup de pays de l'UE (en témoignent des carrières d'anciens, qui dont le PGCE à permis une embauche à l'école anglaise des ambassades de Bruxelles à Tervuren, qui à la Commission de l'Union européenne à Bruxelles au Service formation sur un

poste de fonctionnaire européen, qui *etc*) dans le cadre d'une formation en alternance (selon un cycle fac-école-fac-école-fac) très encadrée (1 *mentor* dans chaque école de stage et 1 superviseur à l'Université). De part ses orientations de formation et sa bivalence franco-britannique la diplomation conjointe M2 FLE français + PGCE/PGDE britannique favorise l'inscription du titulaire qui le désirera en Doctorat français et dans un M2 ou un Doctorat britannique. (Voir *infra* notre réponse à *Observations relatives à la Spécialité FLINT*.)

► FLINT>Parcours Recherche (formation pré-professionnelle des chercheurs afférents aux domaines de compétence des enseignants-chercheurs de l'équipe FLE de Nanterre) : demande LMD3 pour un nouveau Parcours mais une pratique ancienne ; bref historique :

FLE, Recherche et transversalité à Nanterre

La recherche scientifique est inhérente à la filière FLE de Nanterre, depuis sa création en 1985. Elle opère principalement dans le domaine de la linguistique appliquée à l'enseignement/apprentissage des langues dont sont issus ses cadres fondateurs et ses cadres actuels. Les enseignants-chercheurs de l'équipe FLE (linguistique, littératures française et comparée, anglais, allemand, espagnol, principalement ; 7^{ème}, 9^{ème}, 10^{ème}, 11^{ème}, 12^{ème}, 14^{ème} sections CNU) ont toujours dirigé des thèses issues du vivier FLE. Les résultats de ce travail de recherche s'exprimaient transversalement à la Maîtrise professionnelle FLE dans les DEA et les formations doctorales dont étaient membres les acteurs de la formation. Avec le passage au LMD1 qui a étendu de fait la formation professionnelle FLE à 2 ans, puis au LMD2 qui a distingué le Master FLE de Nanterre par une Mention spécifique FLE, la formation à la recherche a continué de s'effectuer transversalement, soit après un M1 FLE dans le cadre des Masters Recherche afférents (Sciences du langage, Littératures française et comparée, Masters de langues LLCE), soit en Doctorat après un M2 FLE.

Le rapporteur du dossier LMD2, qui avait parfaitement vu l'implication forte du FLE nanterrois dans la recherche disciplinaire et pluri-disciplinaire, lui reprochait cependant, et selon nous à juste titre, un manque de visibilité lié à sa transversalité.

En conséquence de cette critique, notre offre LMD3 dégage de façon visible cette dimension recherche, constante de la formation, par un Parcours spécifiquement Recherche de la spécialité intitulée FLINT (Français langue à l'INTERNATIONAL), intitulé qui pointe les synergies propres à la Formation FLE de Nanterre, à savoir les partenariats de recherche internationaux :

- avec l'Université de Louvain-Leuven ;
- avec nos partenaires britanniques du Parcours PGCD, partenariat commencé au plan pédagogique et aujourd'hui relayé au plan de la recherche, en particulier avec nos homologues de l'Université de Cumbria à Londres.

Cette identité formation-recherche du Master FLE est décrite par le menu (17 pp) sous l'onglet *Les orientations scientifiques et professionnelles de la formation* du dossier fourni à l'AERES. Nous renvoyons à sa relecture, pour nous borner ici à souligner que la critique selon laquelle les liens avec la recherche sont absents du dossier prête à confusion, car :

- oui, assertablement et mesurablement, la dimension recherche est intégrée à la formation FLE, et de façon immédiatement lisible à partir du LMD3 avec le Parcours FLINT>Recherche.

- oui, les enseignants-chercheur de l'équipe FLE mettent leur compétence de fondation théorique et méthodologique de leur discipline de chercheur au service de leurs enseignements et des étudiants qui les suivent,

- mais non, la formation des futurs chercheurs n'a pas lieu d'être intégrée à TOUS les Parcours du Master FLE , mais seulement au Parcours Recherche.

4) Résultats obtenus :

Les résultats de l'insertion professionnelle des diplômés M2 FLE de Nanterre sont détaillés dans le *Tableau des indicateurs de la Mention et des Spécialités* du dossier soumis à l'AERES.

La formation méthodologique et théorique commencée en M1 FLE (voir ci-dessus) et poursuivie en M2 (dans le Parcours FLINT>Recherche à compter d'aujourd'hui) constitue plus qu'un vague "lien" avec la recherche : c'est une pré-professionnalisation des chercheurs, mesurable à l'aune des thèses, des soutenances, des publications et des postes qu'elle a engendrés. Voir le dossier soumis à l'AERES sous l'onglet *Les orientations scientifiques et professionnelles de la formation*.

2/ Observations portant sur la rubrique « RECOMMANDATION POUR L'ETABLISSEMENT »

Par trois recommandations, d'après l'évaluation AERES, "il conviendrait de réfléchir"

1) "à l'Articulation des spécialités" :

Comme il est précisé dans le dossier LMD3 et rappelé ci-dessus (*Points faibles* du 1.1.), l'articulation des Spécialités et des Parcours est conçue en fonction des objectifs définis à atteindre.

Les deux spécialités FLIE et FLINT n'ayant pas d'objectifs communs n'ont pas lieu d'être articulées autrement que comme sorties possibles du M1 FLE (structure en Y) – à la réserve près que FLIE est d'abord une offre de formation continue et secondairement de formation initiale (il convient de déprécier les enseignants de français pour les migrants issus des Maîtrises FLE classiques d'autrefois et déjà en fonction avant que d'en fabriquer de nouveaux), que donc ses étudiants sont essentiellement des professionnels, déjà titulaires d'une qualification FLE, entrants directs en M2 FLIE.

En ce qui concerne les deux Parcours de la Spécialité FLINT, leur degré d'articulation là encore dépend des objectifs à atteindre, et concrètement, quels sont les cas de figure réalistes ?

1) un étudiant entre en Master FLE 1 pour obtenir la double diplomation FLE-PGCD : cet étudiant va suivre en seconde année une formation PGCE dans laquelle il devra, entre autres, écrire 3 mémoires de recherche. En quoi est-il concerné par une quelconque "passerelle" entre FLINT>PGCD et FLINT>Recherche ? Réponse : d'évidence en rien. Si cet étudiant souhaite, après obtention de son M2FLE et de son PGCE/PGCD, s'inscrire en Doctorat, il possède les qualifications pour le faire.

2) un étudiant qui a déjà un PGCE s'inscrit en M2 FLINT>Recherche pour acquérir une spécialisation FLE. En quoi celui-là pourrait-il bien être concerné par des "passerelles" vers FLINT>PGCD ? En rien !

Autrement dit, la question de l'articulation des Parcours et des Spécialités, *a fortiori* des "passerelles", ne se pose pas dans la structure du Master FLE de Nanterre.

Par contre le tronc commun de formation M1 est là pour assurer une culture commune, solide, méthodologiquement construite et théoriquement fondée des métiers du FLE et de leurs facettes auxquels nos Parcours spécialisés de M2 professionnalisent.

2) "Au renforcement de la dimension de recherche" :

► Point sur le potentiel de recherche du Master FLE :

Avec 6 Professeurs de l'Université de Nanterre :

- Danièle Flament-Boistrancourt, PR de Linguistique appliquée et français langue étrangère, Nanterre, membre du laboratoire Modyco UMR 7114, *Senior Research Fellow* à l'Université de Leuven depuis 1996, Directrice du Master FLE, D. Flament
- Cornelius Crowley, PR de Littérature et civilisation britanniques, Département d'études anglo-américaines, Nanterre, Directeur du CREA (Centre de Recherches d'Etudes Anglophones)
- Danielle Leeman, PR de Syntaxe et sémantique, grammaire française, Nanterre, membre du laboratoire Icare UMR 5191 équipe "Interactions, Corpus, Apprentissages, Représentations" (Lyon 2-CNRS)
- J.-M. Moura, PR de Littérature comparée, Département de Littératures française et comparée, Nanterre, détaché à l'IUF, membre du Centre de sciences de la littérature française (EA 1586)
- Brigitte Krulic, PR d'Histoire des idées politiques, Département d'études germaniques, Nanterre, Directrice du Centre de recherches pluridisciplinaires multilingues (EA 4418)
- Françoise Gadet, PR de Sociolinguistique, Département des Sciences du langage, Nanterre, membre du laboratoire Modyco UMR 7114,

Avec 1 Professeur de l'Université partenaire de Glasgow au titre du double cursus M FLE-PGDE :

- Brian Templeton, Professor, MFL Course Leader, Université de Glasgow, Faculté d'Education, Chargé de mission auprès du Ministère écossais de l'Education pour la mise en place du *Curriculum of Excellence*, Représentant de l'Ecosse à la Division des politiques linguistiques de l'Union Européenne à Strasbourg,

Avec 3 Maîtres de conférences de l'Université de Nanterre :

- Ph. Zard, MCF de littérature comparée, Centre de recherche en littérature et poésie comparées (EA 3931),
- Juliette Delahaie, MCF de Français langue étrangère à l'Université de Paris 7 jusqu'au 31/08/2013, recrutée à la mutation comme MCF de Français langue étrangère à partir du 01/09/2013, chercheur associé à Modyco
- Marc Klein, MCF de Phonologie, Université de Nanterre, membre du laboratoire Modyco UMR 7114,

Avec 5 Maîtres de conférences (*Senior Lecturers*) des universités britanniques partenaires du double cursus M FLE-PGCD :

- Colin Christie, Senior Lecturer à l'University of Cumbria (site de Londres, ex Saint Martin College

of languages) jusqu'au 31 août 2013, Directeur du programme PGCE de l'Institute of Education, University College London à partir du 1^{er} septembre 2013, membre de Culture, Communication and Media ALL ITET Group, Institute of Education, University of London

- Marian Carty, PGCE MFL Course Leader, University of Cumbria (site de Londres, ex Saint Martin College of languages)

- Hazel Crichton, Senior Lecturer, PGCE MFL Course Leader, University of Glasgow, Faculty of Education, membre du Teaching, Research and Transfer Knowledge Group et du SALT (Scottish Association for Language Teaching)

- Martine Delbauve, Lecturer, PGDipEd MFL Course Leader, University of Birmingham, membre du Teaching, Research and Transfer Knowledge Group, Department of Professional Education

- Tanya Riordan, Senior Lecturer, PGCE MFL Course Leader, University of Portsmouth, membre du LLAS (Languages, Linguistics and Area Studies),

le potentiel de recherche de l'équipe et du Master FLE ne semble pas compromis.

► Formation à la recherche des étudiants du Master FLE et poursuite en Doctorat :

Comme il est dit dans le dossier soumis à l'AERES, le Parcours FLINT>Recherche du Master FLE 2 vise des étudiants étrangers déjà titulaires d'un diplôme de bac + 4 dans leur pays d'origine et qui souhaitent une spécialisation d'un an en France dans le domaine du français langue étrangère. Cela ne signifie pas que des étudiants nationaux ne peuvent pas être candidats à une entrée dans ce Master, mais simplement que d'expérience nous savons que ce sont des étudiants étrangers qui viennent dans notre Master pour avoir un complément de formation FLE. Et, comme nous l'avons déjà à différentes reprises rappelé, les autres viennent pour la profession d'enseignant de français, soit auprès des scolaires britanniques, soit auprès des adultes migrants en France, et ne sont pas immédiatement (et pour certains pas du tout) intéressés par la recherche en quelque domaine disciplinaire ou pluridisciplinaire que ce soit. Le présupposé implicite par l'évaluation que "l'intégration d'un Parcours Recherche ultérieur [devrait se faire] pour tous les étudiants" (nous soulignons) est un présupposé qu'on peut ou non partager mais qui ne peut pas légitimement constituer un critère d'évaluation de la qualité de la formation.

Au niveau doctoral, comme il a été dit plus haut (réponse aux Points faibles du 1.1.) et comme c'est longuement décrit sous l'onglet *Les orientations scientifiques de la formation* du dossier soumis à l'AERES, les synergies propres à la Formation FLE de Nanterre, à savoir les partenariats de recherche internationaux :

- avec l'Université de Louvain-Leuven depuis 1994 ;

- avec nos partenaires britanniques du Parcours PGCD, partenariat commencé au plan pédagogique et aujourd'hui relayé au plan de la recherche, en particulier avec nos homologues de l'Université de Cumbria à Londres,

s'ensuivent d'échanges entre chercheurs, d'accueil de jeunes chercheurs (notamment au sein du laboratoire Modyco), de soutenances de thèses ayant abouti à titularisation sur des postes de Maîtres de conférences ou de *Senior Lecturer*, et de rendus scientifiques consultables (colloques, articles, bases de données, etc).

3) "Au renforcement des apports en didactique" en réaction à une "Absence d'innovation pédagogique majeure ; enseignements de didactique proprement dite (planification de cours, gestion de classe, pratique auto-réflexive) peu présents."

Nous répondrons à cette critique de façon située dans les observations relatives aux spécialités.

Bornons-nous ici à deux réflexions :

► si "l'innovation pédagogique majeure" (nous soulignons) était une condition *sine qua non* du renouvellement des quelques 65 filières FLE de France, il y a fort à parier qu'elles auraient toutes disparu depuis longtemps, la nôtre avec bien entendu. Notre ambition, plus modeste mais plus réaliste, est celle de la pertinence pédagogique : des contenus d'enseignement adéquats aux besoins professionnels des enseignés. C'est ce que nous accomplissons en M1 et en M2 FLE, notamment dans la Spécialité FLIE.

► concernant la formation de nos étudiants à la didactique des langues, l'évaluation semble oublier que le Parcours FLINT>PGCD est réalisé en PARTENARIAT avec les PGCE MFL britanniques. Tous les enseignements cités par le rapport AERES comme absents de notre formation, et d'autres, plus innovants, sont pris en charge, dans le contexte hautement professionnalisant d'une formation en alternance, par nos collègues britanniques. Les quatre PGCE MFL partenaires sont tous classés *Outstanding* par l'OFSTED (l'équivalent britannique de l'AERES) sur la base précisément de leur capacité de formation didactique. Signalons, du reste, que nombre des pratiques didactiques des formations FLE françaises, en particulier les pratiques auto-réflexives, ont été inventées par des Anglais et importées par des Français.

En conclusion :

L'équipe de formation FLE de Nanterre n'avait pas attendu la présente évaluation de l'AERES pour réfléchir de façon scientifiquement fondée, socio-économiquement réaliste, concertée avec les acteurs réels du terrain pour définir des objectifs pertinents et des moyens adéquats, et cela se mesure aux résultats acquis dans ce secteur (il ne serait pas prétentieux de dire qu'ils sont excellents) ; et ce dans les deux domaines de compétence de l'équipe FLE, à savoir (a) la recherche et la formation à la recherche et (b) la formation des professeurs et des formateurs de français langue étrangère.

Les recommandations issues du rapport d'évaluation de l'AERES qui n'ont pas déjà été anticipées, si elles étaient prises en considération par l'établissement de Nanterre et par l'équipe de formation FLE, compromettraient la qualité de cette formation.

3/ Observations portant sur la rubrique « NOTATION »

La notation de la Mention FLE résultant du rapport d'évaluation de l'AERES :

- note B pour le *Projet pédagogique*,
 - note A pour le *Positionnement de la Mention dans l'environnement scientifique et socio-économique*,
 - note A pour l'*Insertion professionnelle*,
 - note A pour *Pilotage de la Mention*,
- pose le problème qu'au vu des critiques radicales portées à cette Mention,
- "dimensions didactiques lacunaires"
 - "les liens avec la recherche sont absents du dossier"

un lecteur non informé du dossier soumis à l'AERES devra conclure que cette notation est excessivement généreuse,

un lecteur mieux informé du dossier se demandera peut-être de quelle base factuelle sont tirées de

telles conclusions.

En particulier, la note médiocre de B accordée à la rubrique *Projet pédagogique* soit est paradoxale : comment - matériellement, pratiquement, logiquement - le projet pédagogique pourrait-il être médiocre si le *Positionnement de la Mention dans l'environnement scientifique et socio-économique* est correct (note A) et si l'*Insertion professionnelle* est correcte (note A) et si le *Pilotage de la Mention* est correct (note A) ? Soit cette note donne à entendre que les acteurs professionnels du terrain qui recrutent nos diplômés sont gens de peu de discernement. Soit peut-être encore notation et critique implicite que la formation FLE de Nanterre ne serait pas suffisamment académique (c'est notre Parcours le plus innovant, FLIE, qui se voit sanctionner des moins bonnes notes). Dans le même temps, nous ne pouvons que constater que les "recommandations" issues de cette évaluation auraient comme conséquence, si elles étaient prises à la lettre, d'affaiblir les performances de la formation FLE de Nanterre. La liste des interprétations de cette évaluation ne s'arrête certainement pas là, mais l'embarras dans lequel l'interprétation-même nous met nous invite à considérer l'hypothèse que le protocole d'évaluation soit encore perfectible.

Nous ne cacherons pas notre déception de ce que le sérieux de la formation FLE (avec des Parcours strictement définis sur des marchés économiques réels, en relation directe avec les acteurs professionnels du terrain, dans une continuité d'analyse et de résultats depuis le LMD1, avec des taux d'insertion professionnelle pérenne très élevés tant dans le domaine de l'enseignement que de la recherche universitaire) et que l'investissement essentiellement bénévole que ce sérieux implique de la part des membres de son équipe de formation ne soient pas au mieux reconnus.

II/ Observations relatives à la SPECIALITE FLINT

Intitulé	Français langue à l'INTERNATIONAL
----------	-----------------------------------

1/ Observations portant sur la rubrique « SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION »

Appréciation globale

La présentation de l'évaluation souffre d'imprécision et de confusion : imprécision quant aux objectifs de chacun des deux Parcours de la spécialité et confusion de ces deux Parcours distincts FLINT>PGCD et FLINT>Recherche. Commentaires :

Sous la rubrique *Présentation de la spécialité* :

- le Parcours FLINT>PGCD (et non la Spécialité FLINT entière) ne vise pas "à former principalement des praticiens de la didactique du français à l'étranger" (remarque : d'habitude, on donne à ce genre de "praticien" un nom qui a acquis ses titres à travers l'histoire de l'école en France : professeur). Elle vise à (et atteint de) former des professeurs bivalents de langues vivantes (français + une autre langue vivante) de l'enseignement secondaire britannique (des *Qualified Teachers in MFL (Modern Foreign Languages)*).

- Le PGCE Secondary anglais et le PGDE Secondary écossais ne sont pas une "sorte de CAPES" : ils constituent, comme en France le CAPES ou l'Agrégation, la qualification nécessaire à obtenir un poste titulaire d'enseignant dans le système éducatif, public et privé. Les PGCE sont directement sous la dépendance du Ministère anglais de l'éducation, à ce titre évalués par l'OFSTED et selon leur évaluation le gouvernement fixe chaque année le *numerus clausus* de chaque PGCE.

- la description du rapport entre flux étudiant et Parcours choisi est biaisée ; nous citons : "[...] et se divise en parcours appliqué (pour les Français sortant de LEA anglais) et parcours recherche (pour les étudiants étrangers en perfectionnement disciplinaire)". Correctif. Le Parcours PGCD n'est pas un Parcours "appliqué" au sens où ce terme est usuellement utilisé, à savoir "sciences appliquées" : c'est un Parcours professionnel de formation de professeurs de langues comme dit ci-dessus. Il n'est ni destiné aux Français (quand l'autre le serait aux Etrangers ?!), ni destiné aux étudiants de LEA ; il est destiné à tout étudiant qui (a) est motivé et possède les qualités nécessaire à faire le métier de professeur de langues en Grande-Bretagne (sanctionné par un concours d'entrée dans le programme M2 FLE-PGCE) et (b) est éligible par les lois britanniques à l'obtention d'une bourse d'étude (il doit être membre d'un des pays de l'UE et obtenir 12 ou plus au Master FLE 1) ; quant au flux des étudiants qui remplissent ces conditions, il vient essentiellement mais en aucun cas exclusivement des Licences d'anglais LLCE (et non LEA). Il est vrai que notre dossier était, sur ce dernier point, un peu vague puisque nous avons comptabilisé ensemble les étudiants de LLCE et de LEA anglais. Cette imprécision ne justifie toutefois pas la lecture partielle qui est faite ici du dossier soumis à l'AERES. Quant au Parcours Recherche, il n'est (évidemment) pas limité aux non-nationaux ; mais c'est un fait, observable, que les étudiants intéressés par ce Parcours sont des étudiants déjà détenteurs d'un diplôme universitaire de haut niveau dans leur pays (dont les étudiants britanniques déjà détenteurs d'un PGCE) et désireux d'avoir en complément de formation un Master Recherche dans le domaine des langues valué dans leur pays d'origine, comme nous l'avons déjà dit dans les *Observations relatives à la Mention, 1.1., Points faibles*.

- La phrase "Composée d'une équipe internationale d'enseignants, la formation, comprend un stage de 24 semaines et la réalisation d'un mémoire", entretient une confusion des deux Parcours. Désambiguïsons :

1) Parcours PGCD : il se déroule en Grande-Bretagne, assuré par les enseignants-chercheurs britanniques des partenaires de Nanterre (PGCE MFL des universités de Cumbria, Glasgow, Birmingham, Portsmouth) en lien direct avec les écoles secondaires britanniques qui fournissent les stages, dans une conception de la formation professionnelle par alternance selon un cycle fac-stage-fac-stage-fac ; total 36 semaines de formation réparties en 24 semaines de stage (120 jours), 8 semaines de formation universitaire (55 jours), 3 mémoires (*assignments*) de recherche en sortie de formation sur des sujets qui sont dûment spécifiés sous l'onglet *Les dispositifs d'acquisition des compétences pré-professionnelles* du rapport soumis à l'AERES.

2) Parcours Recherche : il se déroule à Nanterre, assuré par les enseignants-chercheurs du Master FLE. Cours au 1^{er} semestre pour un volume de 30 ECTS, le 2^{ème} semestre étant consacré à la rédaction d'un mémoire de recherche dont le Directeur pourra être un PR ou un MCF de Langues, de Littérature ou de Linguistique membre de l'équipe de formation FLE. Donc pas de stage qui serait sans objet. Mémoire de recherche avec soutenance en sortie de diplôme.

- L'expression "Elle bénéficie d'un lien avec des partenaires britanniques offrant le PGCE anglais (sorte de CAPES)" est insuffisamment spécifiée. Le Parcours PGCD est intégré à un programme d'échanges visant la délivrance en sortie de formation des 2 diplômes, la qualification britannique à l'enseignement du second degré (PGCE de

Cumbria et de Portsmouth, PGDE de Glasgow et PGDipEd de Birmingham) et la qualification française Master 2 Mention FLE. Chacun des quatre partenariats est contractualisé par une Convention bilatérale entre Nanterre et l'université partenaire qui prévoit l'échange des étudiants de l'une et l'autre université.

- L'expression "[...] avec un apport théorique de linguistique classique" ne rend pas compte du tout des contenus de formation de M1 où (mis à part la question de savoir par rapport à quelle autre moins classique cette linguistique-là serait classique) les enseignements de linguistique ne représentent que 10% du volume d'enseignement, aux côtés des enseignements de littérature française, de méthodes et méthodologie du FLE, de phonétique corrective, de langues, de préparation spécifique au concours d'entrée dans le programme, etc – tout est écrit dans le rapport soumis à l'AERES (onglet *L'organisation des enseignements*). Par contre, cette expression faillit de dire que les enseignements en question sont méthodologiquement et théoriquement construits par les enseignants-chercheurs qui en ont la charge (est-ce le sens du mot "classique" ?).

Sous la rubrique *Appréciation* :

- La phrase initiale "Le recrutement est relativement bon (27 en M2 en 2012-13) et le niveau de réussite académique (plus de 90%) et d'insertion professionnelle (80%) est excellent", qui rend justice à la qualité de notre formation, appelle quelques précisions. Le nombre d'étudiants admis au concours d'entrée du PGCE n'est pas un indicateur par lui-même ; il vaut (a) par rapport au nombre de candidats, (b) par rapport aux taux de réussite des autres universités, en particulier des universités membres du consortium franco-britannique partenaires de Cumbria et de Glasgow, et (c) par rapport au flux total des PGCE partenaires. Ce flux est fixé chaque année par les gouvernements anglais et écossais en fonction du prévisionnel de postes d'enseignants du second degré à pourvoir l'année qui suit la diplomation dans un souci d'adéquation entre offre et demande d'emploi : dans le même souci, il détermine côté Nanterre le maximum d'étudiants que l'on peut admettre dans ce programme par an : environ 10 pour Portsmouth, environ 10 pour Birmingham, 1 à 2 pour Glasgow, environ 15 pour Cumbria site de Londres, soit un total d'environ 36 étudiants (moins de 40). Avec 27 étudiants admis cette année, nous sommes proches du maximum. Concernant le taux de réussite (ratio candidats/reçus) : concours 2011 pour PGCE 2012, 34 reçus sur 36 candidats ; concours 2012 pour PGCE 2013, 27 reçus sur 28 candidats ; concours 2013 pour PGCE 2014, 29 reçus (+ 1 waiting liste) sur 36 candidats. Comparatif avec les universités du consortium franco-britannique (partenariats avec Cumbria et Glasgow) : nombre d'étudiants admis : concours 2011 pour PGCE 2012, Aix [Cumbria (0), Glasgow (2)], Lyon [Cumbria (3), Glasgow (0)], Nancy [Cumbria (2), Glasgow (0)], Strasbourg [Cumbria (3), Glasgow (2)], Pau [Cumbria (2), Glasgow (0)], Paris 8 [Cumbria (1), Glasgow (0)] ; concours 2012 pour PGCE 2013, Aix [Cumbria (0), Glasgow (1)], Lyon [Cumbria (1), Glasgow (1)], Nancy [Cumbria (0), Glasgow (0)], Strasbourg [Cumbria (9), Glasgow (2)], Pau [Cumbria (0), Glasgow (0)], Paris 8 [Cumbria (1), Glasgow (2)] ; concours 2013 pour PGCE 2014, chiffres non encore connus. De ce comparatif ressort que les résultats du M1 FLE et du Parcours PGCD sont bien plus que "relativement bons" et confirmés par le taux d'insertion professionnelle en sortie de double cursus M2 FLE-PGCD – et incompatibles avec l'hypothèse de "Dimensions didactiques lacunaires" (critique émise aux *Points faibles*).

	<p>- Critique que les "TICE y semblent peu présentes". Confirmation : elle n'y sont pas présentes au-delà de l'utilisation du TBI qui est généralisé dans les écoles britanniques. Et donc elles ne sont pas pertinentes pour une formation qui est déjà extrêmement exigeante pour les candidats.</p> <p>- Critique que "La préparation à la recherche semble lacunaire". Confirmation : comme nous l'avons déjà longuement expliqué, les candidats au programme FLE-PGCE n'y viennent pas pour la recherche, mais pour une qualification d'enseignant du second degré britannique. Leur imposer ou même leur proposer "de la recherche" en M1 FLE serait les tromper et handicaper gravement leur capacité à intégrer le programme FLE-PGCD. Ceux d'entre eux qui voudront, ensuite, faire de la recherche ont avec ce programme les qualifications requises pour intégrer un Doctorat français ou britannique.</p> <p>- Critique que "La formation n'inclut pas suffisamment d'éléments didactiques". C'est une critique inacceptable au regard du dossier fourni à l'AERES où tant les objectifs, la structure et les contenus de formation du programme FLE-PGCD étaient détaillés, non seulement pour la partie de la formation prise en charge par Nanterre (le M1 FLE) mais aussi pour la partie prise en charge par les équipes universitaires partenaires des PGCE MFL. Nous reviendrons sur cette critique ci-dessous à la rubrique 1., <i>Points faibles</i>.</p>
<p>Points forts</p>	<p>L'évaluation AERES souligne l'"Excellente insertion professionnelle", la "Cohérence des dispositifs de formation" et le "Pilotage cohérent" de notre formation.</p>
<p>Points faibles</p>	<p>L'évaluation AERES fait état de deux <i>Points faibles</i> :</p> <p>"Liens avec la recherche insuffisants". Nous avons déjà longuement répondu à cette critique, qui est récurrente. Résumons cette réponse en substance :</p> <p>- les liens entre le Master FLE et la recherche sont constants depuis la création de la formation FLE en 1985, mais s'expriment – recherche oblige – de façon transversale aux formations professionnelles d'enseignants. Elle peut dorénavant s'afficher visiblement dans le cadre du Parcours Recherche de la Spécialité FLINT.</p> <p>- la recherche scientifique n'est pas une fin en soi pour une équipe de formation, la pertinence si. La formation à la recherche n'est pertinente que pour des Parcours qui visent la formation de chercheurs. Elle est hors sujet pour les autres. Elle est en outre incompatible avec la charge de travail que représente pour un individu normalement constitué le programme PGCD.</p> <p>Cette critique, dans son vague même, n'a pas à être prise en compte par l'établissement.</p> <p>"Dimensions didactiques lacunaires". Cette critique est inacceptable au regard du dossier fourni à l'AERES qui documente complètement tant la partie de formation prise en charge par Nanterre, le M1 FLE, que la partie prise en charge par les</p>

PGCE/PGCD partenaires. Cette critique semble oublier 2 points d'importance pour la compréhension d'une logique de formation dans le cadre du LMD :

1) la généralisation-même du processus de Bologne à toutes les formations universitaires françaises implique de fait pour les formations FLE que la sortie professionnelle est à deux ans et non plus à 1 an après la Licence. Que fait-on de cette multiplication du temps d'études par 2 ?

2) le Parcours FLE-PGCD est un PARTENARIAT : 1 année de formation en France, à Nanterre, le M1 ; 1 année de formation didactique en Grande-Bretagne, le PGCE/PGCD ; à l'issue la délivrance de 2 diplômes, le M2 FLE français et le PGCE/PGDE britannique.

Notre réponse dans le cadre du Parcours PGCD, clairement documentée dans le rapport de l'AERES, est que la formation didactique professionnelle doit être faite dans le cadre du PGCE/PGDE puisque'il le fait déjà et au meilleur niveau. Le M1 FLE prend la fonction de fondation méthodologique et théorique des contenus de formation et des métiers du FLE et de préparation au concours d'entrée dans le programme PGCD. Il n'y a lieu ni de diluer, ni de répéter les mêmes enseignements de didactique sur 2 ans. Par contre il y a lieu de prendre en compte dans le rapport d'évaluation qu'il s'agit d'une formation en partenariat et que nos collègues anglais ont fait les preuves de leurs compétences de didacticiens. Suite au rapport d'évaluation de l'AERES, à notre demande, notre homologue PGCE MFL *Course Leader* de l'Université de Cumbria (site de Londres), M Colin Christie, précise que les enseignements de didactique proprement dite qu'on nous reproche de minimiser (planification de cours, gestion de classe, pratique auto-réflexive) sont au contraire intensivement enseignés par les PGCE/PGDE partenaires, et ce dans le cadre de pédagogies innovantes :

Contribution to the Master Mention *Français, langue étrangère* de l'Université Paris Ouest La Défense by the University of Cumbria Secondary MFL PGCE Course

Innovative Pedagogy

Students are trained to teach interactively, using the University of Cumbria Approach to the teaching of modern foreign languages in schools. This approach is innovative and well respected nationally and is the subject of a guide for teachers, under the name 'Interact!' (Christie, 2013). The approach focuses on pupil interactive use of the target language, an area which is underdeveloped in schools in the United Kingdom (Ofsted, 2011). The approach also makes use of songs, mimes, as well as frequent groupwork and pairwork so that learners are actively engaged in their learning. The focus is on promoting learners' ability to produce language fluently and to express themselves freely in the classroom.

Lesson Planning

This is a major focus of the course with a large number of university sessions devoted to it. Students are taught to plan very detailed schemes of work for every class which they teach. These include comprehensive linguistic objectives focused on an end activity which forms the basis of the end of unit assessment. Students also

plan in waystage activities and a planning staircase to show progression and to monitor progress towards the final unit outcome.

The schemes of work are assessed via the teaching files (Assignment 9001) and also via assignments 7001 and 7002 where students formally evaluate the effectiveness of their schemes of work and end activities respectively.

In addition to the scheme of work, students plan highly detailed individual lesson plans. These comprise a cover sheet which sets out the linguistic and non-linguistic outcomes for the lesson. The accompanying lesson plan detail proforma gives the timings of each activity as well as the resources needed and scripts teacher and pupil target language use carefully.

Classroom Management

Conference days are provided on this theme and it is a UK government priority. Over a series of sessions, students learn about the theory and practice of how to manage classes. This is supported by live observations of lessons where students see experienced teachers putting specific techniques into practice. For assignments 7001 and 9001 students produce detailed discipline plans which are marked and then improved upon. They also provide and display classroom rules in the target language and conduct their classroom management as far as possible in the target language and this is a particular strength of the course.

Reflective Practice

Students reflect on their practice at every opportunity. They write lesson evaluations after every lesson and also post weekly evaluations onto a virtual learning environment, 'Pebblepad.' Additionally, students observe each other teach and reflect jointly on lessons, including when formally observed by subject mentors and link tutors. Students agree weekly targets on the basis of these reflections.

Research Possibilities

Assignment 7002 allows students to investigate the effectiveness of their teaching and this can form the basis for further more in-depth research. The University of Cumbria Approach has been the subject of research by one of the tutors (Christie, 2012¹) and is rich in further research possibilities.

Colin Christie, June 2013.

Colin Christie est PGCE MFL *Course Leader* et *Senior Lecturer* à l'University of Cumbria (site de Londres, ex Saint Martin College of languages) jusqu'au 31 août 2013, Directeur du programme PGCE de l'Institute of Education, University College London à partir du 1^{er} septembre 2013, membre de l'équipe de recherche Culture, Communication and Media ALL ITET Group, Institute of Education, University of London.

Note 1 : Thèse : Christie, C. (2012) : *An Examination of the University of Cumbria Approach to the Teaching of Modern Foreign Languages*, Ph. D., Dir. S. Lauwes, University of London, Institute of Education.

La note de Colin Christie est reprise ci-joint en annexe. Voir aussi l'article de D. Flament, Directrice du Master FLE de Nanterre, et de Colin Christie à paraître dans la revue *Synergies* n° 6, novembre 2013, "Synergies Royaume-Uni et Irlande"

(<http://gerflint.eu/publications>). Mais rappelons que le détail du cursus du PGCE Secondary de Cumbria ainsi que l'emploi du temps de nos étudiants figurent explicitement dans le dossier fourni à l'AERES (onglet *Les dispositifs d'acquisition des compétences pré-professionnelles*). Voir le dossier fourni à l'AERES pour les contenus d'enseignement du M1 FLE de Nanterre. Rappelons à leur propos qu'ils font l'objet d'une évaluation extrêmement positive de nos étudiants après leur année de PGCE : les M1 2010-11 ont accordé en 2012 un taux de satisfaction de 93% à la préparation PGCE de Nanterre (voir l'onglet *La constitution et le rôle des conseils de perfectionnement [...] Les résultats connus de l'évaluation des enseignements*).

2/ Observations portant sur la rubrique « RECOMMANDATION POUR L'ETABLISSEMENT »

Comme nous l'avons démontré ci-dessus, des trois recommandations "Il conviendrait

- D'inclure une dimension plus proprement didactique dans la maquette.
- D'affirmer les liens avec la recherche.
- De développer les passerelles entre parcours professionnel et parcours recherche."

les deux premières ont été anticipées par notre formation, la troisième est sans objet.

3/ Observations portant sur la rubrique « NOTATION »

Voir la rubrique notation de la Présentation de la Mention.

II/ Observations relatives à la SPECIALITE FLIE

Intitulé	Français Langue d'Intégration et d'Entreprise
----------	--

1/ Observations portant sur la rubrique « SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION »

Appréciation globale

La Présentation de la spécialité faite par le rapport d'évaluation de l'AERES rend correctement compte des objectifs de la spécialité FLIE (français langue d'intégration et d'entreprise) : formation (essentiellement continue) des professionnels de l'enseignement du français aux migrants.

Le cadre institutionnel dans lequel les parcours universitaire de formation à coloration FLI (universités de Pau, Strasbourg, Lorraine (à Nancy), Cergy-Pontoise et Nanterre) ont été créés aurait mérité d'être rappelé pour mettre en évidence : (a) que la décision de Nanterre n'est pas isolée, (b) que ces créations sont appelées par un besoin, (c) l'identité propre de la formation de Nanterre dans ce secteur. Cela aurait permis de mettre en évidence aussi ce que sont les véritables points forts de la Spécialité FLIE et d'éviter de lui attribuer comme points faibles des attributs fictifs (voir ci-dessous, rubriques *Points forts* et *Points faibles*). Nous rappelons brièvement ce cadre institutionnel, bien qu'il figure explicitement dans le rapport soumis à l'AERES sous l'onglet *Projet pédagogique, 2.1.3., Parcours FLIE* ; plus loin sous l'onglet *Projet pédagogique, 2.2., Master 2 Parcours FLIE* se trouve la liste des *Connaissances* et des *Compétences* attendues en sortie de formation. Nous renvoyons à la relecture de

ces rubriques pour la suite.

Cadre institutionnel :

- A l'initiative de la Direction à l'Accueil, l'Intégration et la Citoyenneté (DAIC, la Direction du Ministère de l'Intérieur chargée de la tutelle et des subventions des organismes prestataires de formations linguistiques pour les migrants), en partenariat avec le Ministère de la Culture et en concertation avec la DGLFLF (Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France) ainsi qu'avec les professionnels de terrain et les organismes prestataires *via* une commission ministérielle *ad hoc*, un processus de labellisation des organismes prestataires de formation en français a été enclenché, comme suite logique du décret n° 2011-1265 du 11/10/11 « relatif au niveau de connaissance de la langue française requis des postulants à la nationalité française » par le décret n° 2011-1266 du 11/10/11 « relatif à la création d'un label qualité intitulé « Français langue d'intégration » » et l'arrêté du 25/11/2011 « portant définition du référentiel du label qualité « Français langue d'intégration » ». Ajoutons que cette politique qualité-formation à la langue du pays d'accueil s'inscrit dans une politique européenne dirigée par la Division des politiques linguistique à Strasbourg suite aux décisions prises par la Commission européenne de Bruxelles qui a décidé de mettre en place dans les 27 pays de l'UE la professionnalisation des formations d'enseignement des langues nationales aux migrants afin d'améliorer leur insertion citoyenne et professionnelle (voir par exemple "Comment les immigrés vivent-ils l'expérience de l'intégration dans 15 villes européennes ?", publication conjointe de la Fondation Roi Baudouin, Bruxelles, et du *Migration Policy Group*, Bruxelles, mai 2012 www.immigrésurvey.org).

- Entre autres conséquences du label-qualité FLI pour les organismes de formation qui demandent l'habilitation à délivrer les attestations de niveau en français : ils sont dorénavant tenus d'employer sur des contrats à durée indéterminée (CDI) au moins 2 professionnels qualifiés Master FLI ou DU FLI de niveau Master 2.

- la DAIC a lancé en 2011 une offre de formation de formateurs label FLI aux universités françaises. Ont répondu par une proposition qui satisfaisait le cahier des charges de la DAIC les universités de Pau, de Lorraine (Nancy), de Strasbourg, Cergy-Pontoise et Nanterre. Ces universités sont regroupées en consortium non ouvert afin d'éviter de reproduire l'écueil du FLE dit « classique » : des diplômés de masse pour des débouchés qui se sont progressivement taris.

- suite à une étude de marché, la DAIC estime pour les 5 ans à venir à environ 100 emplois par an le potentiel national, dont environ 40 pour Paris et sa région. Les deux universités parisiennes du consortium, Cergy-Pontoise et Nanterre, se sont accordées à répartir les inscriptions à part égale dans la limite d'un quota de 40 : 20 étudiants dans chacune des formations FLI ; Cergy-Pontoise s'occupant de la formation à distance et Nanterre de la formation en présentiel ; Nanterre proposant un DU (diplôme d'Université en FLIE) et pas Cergy (il s'agit de part et d'autre de choix pédagogiques).

Commentaires de l'évaluation de l'AERES, étant donné ce cadre :

Sous la rubrique *Présentation de la spécialité* :

- L'évaluation de l'AERES semble regretter (avec le restrictif "même s'il [...]") que

notre formation FLIE ne pratique pas l'enseignement à distance mais seulement en présentiel. Or ce choix est sans conséquence pratique pour les professionnels ayant besoin du label FLI et qui n'auraient pas l'opportunité de suivre une formation en présentiel, puisque Cergy-Pontoise va assurer la formation à distance.

Sous la rubrique *Appréciations* :

- L'évaluation dit que "La description du programme, de ses étudiants et des dispositifs de suivi des étudiants (stages, mémoire) est peu détaillée". C'est inexact : ces questions sont complètement décrites dans le rapport soumis à l'AERES : sous l'onglet *L'organisation des enseignements* est insérée la brochure du Master FLE (reprise en Annexe du rapport), qui comprend entre autres la maquette de la Spécialité FLIE et le descriptif cours par cours. Les stages sont clairement documentés sous l'onglet *Les dispositifs d'acquisition des compétences pré-professionnelles*, en 2 rubriques : *Stages du Parcours FLIE* et *Organisation du stage*, y compris les conditions légales qui encadrent les stages ; rubriques suivies des Critères d'évaluation des rapports de stage. Sont également documentés à cet endroit du rapport les stages du Parcours FLINT>PGCD.

- L'évaluation dit aussi que "La dimension recherche appliquée ou théorique est peu présente". Rectificatif : elle est totalement absente de la formation. Pour cause : au vu du cadre institutionnel dans lequel opère la formation FLIE, prétendre y intégrer de la formation à la recherche serait purement et simplement un cas de rupture du contrat formation avec (a) l'étudiant, (b) son employeur, (c) son organisme de subvention si la formation est subventionnée, (d) les partenaires universitaires du consortium, (e) la DAIC, bref avec toute la chaîne partenariale.

Par contre, il est certain que la mise en place du label-qualité FLI dans le contexte européen va déclencher dans les années à venir des programmes de recherche dans différents secteurs (politique linguistique, sociologie, linguistique appliquée, etc), et il est probable que des enseignants-chercheurs de l'équipe de formation FLE de Nanterre vont participer à ces programmes de recherche. Mais ce plan est tout simplement orthogonal à celui de la formation spécialisée FLIE.

Points forts

Il y a quelque paradoxe à affirmer comme point fort une fiction ("Employabilité bonne selon les projections d'emploi") alors que l'identité et l'innovation pédagogiques réelles de la formation ne sont pas mentionnées. Cette identité, relativement aux autres formations FLI du consortium, vient de l'intégration des savoirs et des savoirs-faire accumulés pendant l'expérience de l'ancien Parcours ELAN (une formation de formateurs en langue pour les personnels de haut niveau de qualification en entreprise ouverte en 2005 et fermée en 2012) au nouveau Parcours FLIE dans une volonté d'approcher l'intégration des migrants par la langue et les pratiques linguistiques tant au plan social (à quoi s'appliquent les prestataires du milieu associatif) qu'au plan économique *via* l'entreprise et la sensibilisation des entreprises à la formation en langue de leurs personnels de bas niveau de qualification. On regrettera pareillement que la forte composante TICE intégrée à ce Parcours ne soit pas même mentionnée, elle qui est directement pertinente dans le cadre esquissé ci-dessus, alors même qu'il nous est reproché de ne pas l'intégrer dans le Parcours FLINT>PGCD où elle n'a pas de pertinence au-delà de l'utilisation du

	TBI.
Points faibles	<p>Nous avons déjà répondu à la critique selon laquelle les "Passerelles avec la recherche [sont] insuffisantes" : cette critique n'est pas pertinente ici : la Spécialité FLIE étant une professionnalisation spécifique des formateurs de français pour migrants hors toute forme plausible de "formation à la recherche".</p> <p>L'autre critique adressée par l'évaluation de l'AERES sous la rubrique Points faibles selon laquelle il faudrait "Développer les partenariats nationaux professionnels" fait contresens : ces liens existent par nécessité du cadre institutionnel-même où opère la formation ; ils existent à tous les niveaux de la chaîne partenariale, et ont été renseignés sous les onglets adéquats du rapport soumis à l'AERES :</p> <p>Au niveau de l'encadrement de l'enseignement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - embauche d'un enseignant MAST spécialiste du champ pour encadrer le parcours FLIE : Mme Vicher, experte auprès de la DAIC à qui succèdera à la rentrée 2013 une chargé de mission dans une OPCA également experte auprès de la DAIC, Mme Ors, Fonds d'Assurance Formation du Travail Temporaire (www.faf.tt) - interventions pour des conférences de nombre de professionnels du FLIE (Mairie de Paris, centres de formation pour migrants, OPCA ...), voir sous l'onglet « Pilotage de la formation ». <p>Au niveau du public de la formation qui est le public professionnel :</p> <p>Nos étudiants sont les premiers professionnels concernés qui viennent s'inscrire à Nanterre pour obtenir un Master FLIE de façon à ce que l'organisme de formation qui les emploie puisse obtenir la labellisation mise en place par les décrets du 11 octobre 2011 qui leur permettra d'obtenir des financements de l'état (voir sous l'onglet « projet pédagogique » au point 2.1.3 sous le paragraphe « Parcours FLIE (création 2012 – fusion des parcours FLI et ELAN »).</p> <p>Ces étudiants professionnels viennent d'organismes de formation pour migrants de la région parisienne et de province et dans certains cas sur la base de contrats OPCA de formation continue. Nous sommes même en mesure de préciser que, sur les 26 étudiants de la promotion de M2 FLIE 2012-2013, 7 d'entre eux, <i>i.e</i> 27% venaient comme salariés ou bénévoles (en vue d'une embauche dans leur organisme grâce à la labellisation de celui-ci par l'état) des organismes de formation parisiens et de province suivants : Instep Léo Lagrange d'Ile de France, ASL de Rambouillet, Greta 77 de Combs-la-Ville, Associations loi 1901 Adage (Paris 18^e), Les Acacias (Nanterre), Alire (Blois).</p> <p>Au niveau des pouvoirs publics :</p> <p>Partenaire institutionnel ministériel : La DAIC qui subventionne les prestataires de service et qui a charge de mettre en place le label-qualité FLI.</p> <p>Au niveau des échanges entre formateurs : Partenaires institutionnels universitaires : Les 4 autres universités françaises qui délivrent des Masters FLI (Cergy, Nanterre, Lorraine à Nancy, Strasbourg et Pau) se réunissent régulièrement à Paris pour oeuvrer en concertation tant au plan pédagogique que professionnel.</p>

Au niveau des organismes professionnels prestataires de formation pour migrants : des partenaires naturels qui font naturellement d'eux-mêmes la démarche de venir à Nanterre, qui n'a donc pas à entreprendre de « développer des partenariats professionnels » à ce niveau, puisque le processus de labellisation mis en place par les décrets du 11 octobre 2011 (voir *supra* à « public étudiants ») implique l'obtention par les salariés de ces organismes de formation d'un diplôme universitaire de Master 2 FLI.

2/ Observations portant sur la rubrique « RECOMMANDATION POUR L'ETABLISSEMENT »

Comme il l'a été rappelé ci-dessus, des deux recommandations (a) "d'afficher les liens avec la recherche et leur bénéfice pour les apprenants" et (b) "de développer des partenariats professionnels plus étroits" la première nuirait à la formation et à ses candidats, la seconde est sans objet.

3/ Observations portant sur la rubrique « NOTATION »

Voir la rubrique Notation de la Présentation de la Mention.

REMARQUE : Les responsables de formation ont apporté, ci-dessus, les observations relatives au rapport d'évaluation de leur formation qui leur semblaient pertinentes.

Deux précisions sont apportées par l'Etablissement :

1/ **L'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE)** de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense a été mis en place en juin 2013. En partenariat avec les responsables de formation, il a pour missions de collecter, analyser et diffuser des enquêtes sur la réussite des étudiants dans leur formation et sur leur devenir professionnel. Les équipes de formations bénéficieront, dans le contrat 2014-2018, de ces données demandées par l'AERES. Accessible directement sur le site de l'université (<http://ove.u-paris10.fr/>), l'OVE publiera les enquêtes nationales ou celles de l'établissement.

2/ Dans le contrat 2014-2018, **l'Etablissement s'engage également à définir et à formaliser**, en concertation avec les équipes de formation, **une procédure d'évaluation des formations par les étudiants**, en s'appuyant sur les nombreuses formes d'évaluation qui existent d'ores et déjà dans l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

Le Président de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense
M. Jean-François Balaudé

